



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE

*Vous avez
la parole !*

LES RÉUNIONS PUBLIQUES PARTICIPATIVES

DES **#EGSANTEMAYENNE**





22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



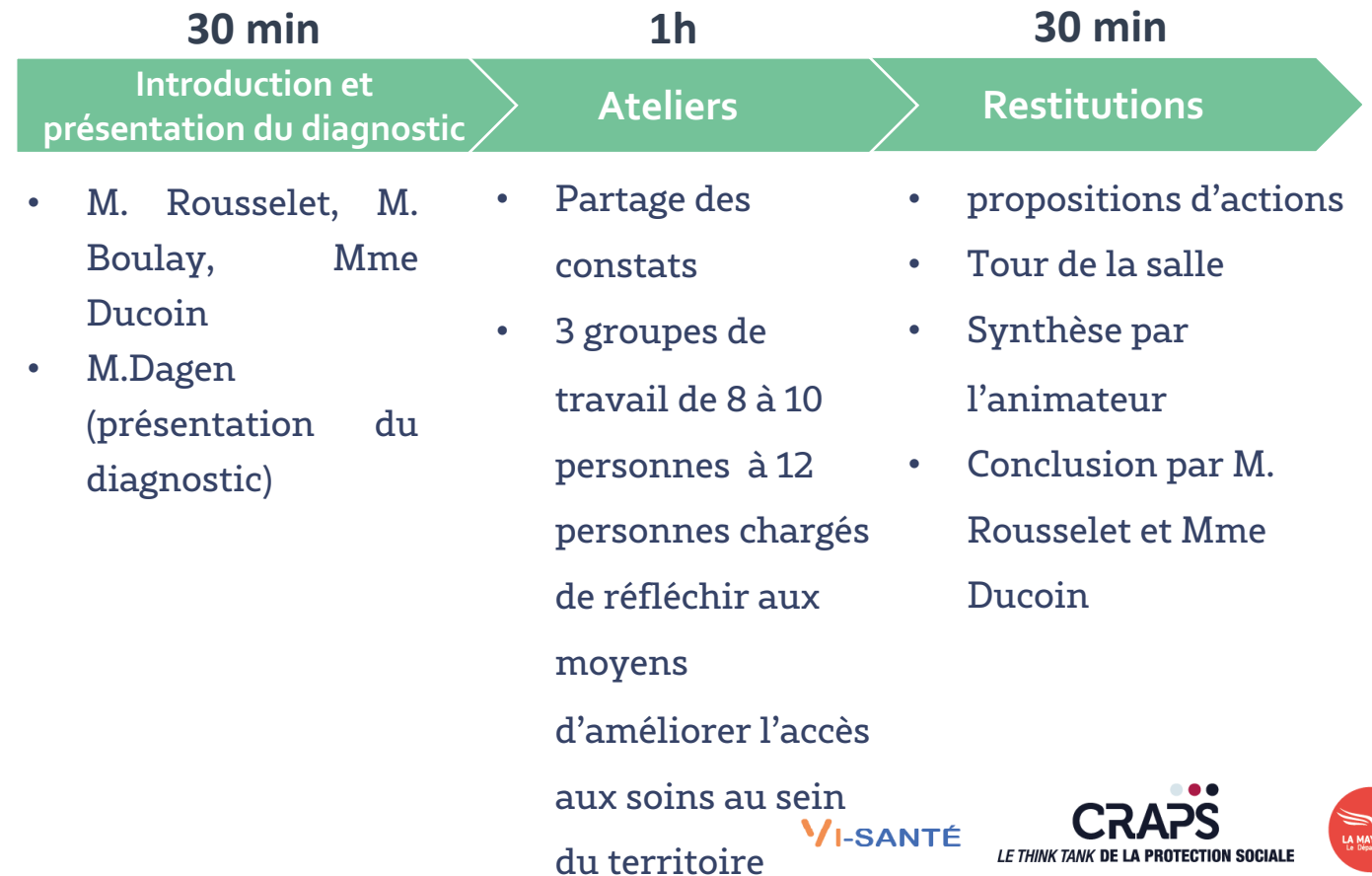
Lieu

Meslay du Maine

Participants

- 35 personnes présentes : habitants, professionnels de santé, élus CD53, élus de la Communauté de communes, associatifs
- Animation et supports :
 - M. Dagen, animateur
 - Mme Ducoin, Conseillère départementale
 - M. Rousselet, Conseiller départemental
 - M. Boulay, Maire

Déroulé : 20h-22h





Synthèse des échanges :

Introduction

- « La volonté de proposer des vraies solutions territoriales, concrètes et applicables »
- « Il est important que les idées viennent du territoire »

Ateliers

- **Partage de constats :**
 - Au-delà du diagnostic, plusieurs points ont été soulignés par les participants:
 - L'échelle de la CC n'est pas nécessairement la bonne, notamment pour les médecins spécialistes, ce qui tend à « noircir » le tableau
 - La MSP de Villiers ne doit pas être oubliée dans le panorama de l'offre
 - S'il apparaît clairement que le territoire est en dessous des niveaux nationaux, un regard sur la performance des niveaux nationaux serait bienvenu
- Répartition des participants en 5 groupes de travail :
 - Débat sur les constats
 - Choix d'une idée de problématique par groupe
 - Identification et qualification d'actions

Restitutions

- 3 propositions principales restituées par les rapporteurs de chaque groupe (voir détail pages suivantes) :
 1. Un travail de fond sur l'attractivité du territoire, qui passe notamment par la création d'un véritable « pôle santé » qui lutte contre l'isolement des médecins du territoire
 2. Une revalorisation des rémunérations des infirmières libérales, forcées à de longs trajets quand elle travaille sur le territoire
 3. Un chantier spécifique sur les patients sans médecin généraliste traitant



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Proposition 1 :	Développer l'accueil en stage des futurs professionnels de santé pour encourager les installations
A quel problème principal répond cette proposition ?	Délais d'attente, manque d'attractivité du territoire, problèmes de mobilité
Description de la proposition	S'inspirer de ce qui est fait pour les médecins généralistes de Meslay Proposer des stages itinérants autour d'un pôle central, comme pour les territoires avec un centre hospitalier Accueillir des stagiaires auprès des médecins spécialistes du département
Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?	Locaux adaptés Maîtres de stage Moyens de transport et d'hébergement Indemnités de stage
Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)	4
Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place	2



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Proposition 2 :	
A quel problème principal répond cette proposition ?	Manque de kinés et de médecins généralistes
Description de la proposition	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser le tutorat des professionnels (accueil de stagiaires) pour envisager le remplacement à terme• Encourager le regroupement de médecins, ne plus avoir de médecins isolés• Développer une structure type « pôle santé » pour fournir des lieux adaptés et conformes à la législation• Favoriser les permanences de médecins spécialistes• Obliger les médecins à des lieux d'installation, comme pour les pharmaciens• Revoir la tarification pour les infirmières libérales afin de mieux les rémunérer
Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?	<ul style="list-style-type: none">• Construire des maisons de santé pluridisciplinaires• Développer le tutorat, l'accueil, la formation• Favoriser les permanences de médecins spécialistes• Renforcer l'offre de service pour les personnes âgées• Trouver des solutions sur l'accès aux soins en santé mentale
Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)	4
Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place	4



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE



Proposition 3 :	
A quel problème principal répond cette proposition ?	Manque d'accès aux soins pour tous
Description de la proposition	<ul style="list-style-type: none">• Rencontrer les internes, travailler sur l'accueil des internes• Permettre aux habitants de Villiers-Charlemagne de consulter sur Entrammes• Identifier les personnes sans médecin traitant en liant les fichiers CPAM et MSA pour leur en trouver au cas par cas
Quels moyens (financiers, humains, immobiliers et mobiliers, etc.) sont nécessaires pour que cette proposition aboutisse ?	Vacations locales, avec mise à disposition de bureaux pour augmenter l'offre locale Téléconsultation Travailler sur l'éducation thérapeutique et la prévention
Quel est le degré d'urgence de cette proposition ? Mettre une note de 1 à 4 (1=Peu urgent ; 4=Très urgent)	4
Facilité à mettre en œuvre : 1= Très difficile ; 4= Très facile à mettre en place	2 à 3



22 FÉVRIER > 23 MARS 2022

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ EN MAYENNE

*Vous avez
la parole !*

RENDEZ-VOUS SUR
LAMAYENNE.FR

